



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE

Pharisiens d'aujourd'hui

Jeudi 19 octobre 2017

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n° 044 du 3 novembre 2017)

On ne peut jamais fermer la porte devant des parents qui demandent le baptême pour leur enfant, même s'ils ne sont pas mariés à l'église: le chrétien, et surtout le pasteur, ne devrait jamais oublier la gratuité du salut, la proximité de Dieu et le caractère concret des œuvres de miséricorde, matérielles ou spirituelles. Telle est l'invitation forte à toujours ouvrir les portes aux autres, et également à soi-même, suggérée par le Pape François qui a commenté le passage de l'Évangile de Luc (11, 47-54). «Il appartient au style de l'évangéliste», qui est propre «aussi bien à Luc qu'à Matthieu». En réalité, «ce verset est un peu obscur: que signifie “emporter la clé de la connaissance”, avec la conséquence de ne pas entrer dans le Royaume et de ne pas même laisser entrer les autres?». Ainsi, «ce fait d'emporter la capacité de comprendre la révélation de Dieu, de comprendre le cœur de Dieu, de comprendre le salut de Dieu — la clé de la connaissance —, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un grave oubli». Car «on oublie la gratuité du salut, on oublie la proximité de Dieu et on oublie la miséricorde de Dieu». «On ne peut pas comprendre l'Évangile sans ces trois choses». Donc, «ils ont oublié la gratuité». Et Paul parle de cela dans la première lecture (Rm 3, 21-30). «Ils ont perdu la clé de l'intelligence qui est la gratuité du salut». En réalité, «la loi est une réponse à l'amour gratuit de Dieu: c'est Lui qui a pris l'initiative de nous sauver et, parce que tu m'as tant aimé, je cherche à suivre ta route, celle que tu m'as indiquée», en un mot «j'accomplis la loi». Et ces personnes «ont perdu la clé de l'intelligence, parce qu'elles ont perdu le sens de la proximité de Dieu: pour elles, Dieu est celui qui a fait la loi», mais «celui-là n'est pas le Dieu de la révélation». En réalité, «le Dieu de la révélation est Dieu qui a commencé à marcher avec nous d'Abraham jusqu'à Jésus Christ: Dieu qui marche avec son peuple». C'est pourquoi, «quand on perd cette relation de proximité avec le Seigneur, on tombe

dans cette mentalité obtuse qui croit dans l'autosuffisance du salut par l'accomplissement de la loi». Voilà, alors, «la proximité de Dieu». Mais quand la prière manque, on ne peut pas enseigner la doctrine, ni faire de la théologie, pas même de la théologie morale», que «l'on fait à genoux, toujours près de Dieu: ces gens avaient perdu ce sens de la proximité, ils avaient oublié la proximité de Dieu». En outre, en agissant ainsi, ces personnes ont également «perdu la mémoire de la miséricorde de Dieu». En effet, «dans la parole de Dieu, le Seigneur répète souvent “je veux la miséricorde, pas des sacrifices”». «Les œuvres de miséricorde sont la pierre de comparaison de l'accomplissement de la loi», car elles nous permettent de «toucher la chair du Christ, de toucher le Christ qui souffre dans une personne, aussi bien corporellement que spirituellement». François a donc présenté «ces trois oublis», qui «sont la racine. Ainsi, s'éloigner du salut est également à la racine du fait «d'emporter la clé de la connaissance: on ne connaît pas le salut de cette manière». D'où l'exhortation à s'interroger: «Quelles sont les conséquences?». «Le passage évangélique d'aujourd'hui en signale deux», a précisément été la réponse. «Tout d'abord la fermeture: «Je me rappelle du fait que, dans mon pays, j'ai entendu de nombreuses fois que des curés ne baptisaient pas les enfants des filles-mères, parce qu'ils n'étaient pas nés dans un mariage canonique: ils fermaient la porte». Plus encore: il y a trois mois, dans une ville, une mère voulait faire baptiser son enfant qui venait de naître, mais elle était mariée civilement avec un divorcé. Le curé a dit: “oui, oui, je baptise l'enfant, mais ton mari est divorcé, qu'il reste dehors, il ne peut pas être présent à la cérémonie”». Et «cela arrive aujourd'hui», car «les pharisiens, les docteurs de la loi ne sont pas des choses de cette époque-là: aujourd'hui aussi, il y en a beaucoup». «Et la deuxième conséquence: quand on perd la clé de la connaissance, que ce soit dans la gratuité du salut, dans la proximité de Dieu ou dans les œuvres de miséricorde, on arrive à la corruption». Demandons «au Seigneur la grâce de la mémoire de notre salut, de la gratuité du salut, de la proximité de Dieu — et que cela nous fasse prier — et du caractère concret des œuvres de miséricorde que le Seigneur veut de nous, qu'elles soient matérielles ou spirituelles, mais concrètes».